



CHARTE SJVBA

Saison 2021-2022

Cette Charte a simplement pour but de préciser les droits, les devoirs, et les obligations de tous les membres du Club de Saint Jean de Védas Basket-ball Association, joueurs, entraîneurs, parents et bénévoles afin de collaborer ensemble, au bon fonctionnement, et à l'harmonie sportive du club. Il ne s'agit en aucun cas d'un règlement intérieur.

ENGAGEMENTS DU CLUB	ENGAGEMENTS DU JOUEUR	ENGAGEMENTS DES PARENTS
<ul style="list-style-type: none">➤ Assurer et licencier le joueur auprès de la FFBB➤ Mettre à la disposition des joueurs le matériel sportif nécessaire➤ Faire progresser le joueur à son rythme➤ Favoriser le plaisir de jouer➤ Être à l'écoute du joueur et le respecter➤ Développer l'esprit d'équipe➤ Veiller à la présence d'un entraîneur ou d'une personne responsable pour chaque entraînement et match➤ Être à l'écoute des joueurs et entraîneurs en cas de problème sportif particulier ou personnel au sein du club ou de l'équipe➤ Avoir une relation d'échange et d'information avec les parents➤ Prévenir les joueurs ou parents en cas de report ou d'annulation de match ou d'entraînement➤ Associer les parents à la vie du Club, proposer des formations (encadrement, table de marque)➤ Organiser des événements, tournoi, soirée festive, etc... faire participer les parents à ces manifestations➤ Promouvoir l'investissement de tous dans la vie du club	<ul style="list-style-type: none">➤ Respecter et écouter son entraîneur➤ Être à l'heure pour les entraînements et matchs➤ Prévenir les cas d'absence➤ Respecter le matériel mis à disposition➤ Après les entraînements et les matchs, veiller à ranger la salle ainsi que les vestiaires➤ Respecter les autres joueurs, débutants ou confirmés➤ Avoir l'esprit d'équipe➤ Aider les débutants à s'intégrer➤ Respecter les arbitres, les marqueurs et les joueurs adverses. (se serrer la main au début et à la fin d'un match est une marque de respect)➤ Aider à l'organisation des matchs des autres équipes de jeunes du club en arbitrant ou en tenant la table de marque➤ Pass sanitaire obligatoire <p>U7 - U9 : Sensibilisation à l'OTM</p> <p>U11 : Formation à l'OTM club</p> <p>U11-U13 : Sensibilisation à l'arbitrage club</p> <p>U15-U17 : Formation à l'arbitrage club</p>	<ul style="list-style-type: none">➤ Accompagner les joueurs lors des matchs ou des entraînements à l'extérieur (en fonction du planning)➤ En tant qu'accompagnateur, respecter les horaires des entraînements et des matchs➤ Prévenir l'entraîneur en cas d'absence, aussi bien pour les entraînements que pour les matchs➤ Assister aux matchs et encourager tout en restant Fair-Play➤ Respecter l'arbitrage (vous êtes le premier modèle social)➤ Dans la mesure de vos connaissances sportives, participer à l'organisation des matchs (table de marque, responsable de salle, arbitrage, accompagnateur)☞ Des formations peuvent être proposées☞ Pass sanitaire obligatoire

NE JAMAIS OUBLIER QUE LES DIRIGEANTS, MEMBRES DU BUREAU, LES MANAGERS, AINSI QUE LA

MAJORITE DES ENTRAINEURS SONT DES BENEVOLES.